

APPENDICE «VVV»

POUR LE COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

EXAMEN

DU SUPPLÉMENT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL DE 1975

VIII - PERSONNEL FINANCIER

IX - RESPONSABILITÉ DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIERS
AU SEIN DES MINISTÈRES

X - BESOIN D'UNE DIRECTION CENTRALE PLUS FERME

FAITS SAILLANTS ET EXEMPLES

PROBLÈMES DE DOTATION EN PERSONNEL DE LA FONCTION FINANCIÈRE A

DIRECTION FINANCIÈRE AU SEIN DES MINISTÈRES B

DIRECTION CENTRALE C